

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

ACTIF CONSOLIDÉ (en MAD)	31/12/2017	31/12/2016
Goodwill	50 606 694	50 290 284
Immobilisations incorporelles	324 065	417 140
Immobilisations corporelles	18 274 980	21 178 806
Immeubles de placement		
Titres mis en équivalence		
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	267 949	267 948
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance		
- Dont titres disponibles à la vente		
Actifs d'impôts différés	1 149 673	866 027
Autres actifs non courants		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	70 623 361	73 020 205
Stocks et encours net		
Créances clients nettes	585 056 336	487 142 107
Autres créances courantes nettes	80 625 985	48 620 230
Autres actifs financiers		
- Dont actifs financiers AFS		
- Dont prêts et créances nets		
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéances		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	9 916 492	15 173 903
TOTAL ACTIFS COURANTS	675 598 813	550 936 240
TOTAL ACTIF	746 222 174	623 956 445

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

PASSIF CONSOLIDÉ (en MAD)	31/12/2017	31/12/2016
Capital	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission et de fusion		
Réserves	4 557 741	2 514 226
Résultats	58 582 781	57 041 184
Écarts de conversion		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	73 140 522	69 555 409
Réserves minoritaires	(109 504)	46 677
Résultat minoritaire	20 748	(153 851)
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	(88 756)	(107 174)
CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE	73 051 766	69 448 236
Dettes financières non courantes :		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	11 936 653	1 922 193
Provisions non courantes		
Avantages au personnel		
Autres passifs non courants		1 023 394
Impôt différé passif	721 956	321 298
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	12 658 609	3 266 885
Provisions courantes	709 154	227 666
Dettes financières courantes :		
- Dont passifs financiers détenus jusqu'à échéance		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	37 320 633	16 613 717
Dettes fournisseurs	575 414 567	489 745 232
Autres passifs courants	47 067 444	44 654 710
TOTAL DETTES COURANTES	660 511 799	551 241 324
TOTAL PASSIF	746 222 174	623 956 445

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

GRUPE AFMA (en MAD)	2017	2016
Chiffre d'affaires	182 699 411	180 223 853
Autres produits de l'activité	605 797	2 020 571
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	183 305 208	182 244 425
Achats consommés	-50 439 667	-48 700 012
Charges de personnel	-46 572 728	-44 845 901
Impôts et taxes	-1 993 244	-5 166 812
Autres produits et charges d'exploitation		
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	-7 036 246	-7 021 347
CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	-106 041 885	-105 734 072
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	77 263 323	76 510 352
Cessions d'actifs	-	-
Charges de restructurations	-	-
Cessions de filiales et participations	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Autres produits & charges d'exploitation non courants	-60 442	-1 613 024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	77 202 881	74 897 328
Coût de l'endettement net	-12 723	808 589
Autres produits financiers	386 279	314 237
Autres charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	373 556	1 122 827
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	77 576 437	76 020 155
Impôts sur les sociétés	-18 995 289	-19 095 572
Impôt différé	22 381	-37 250
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	58 603 529	56 887 333
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	58 603 529	56 887 333
Résultat net des activités abandonnées	-	-
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	58 603 529	56 887 333
Intérêts minoritaires	20 748	-153 851
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	58 582 781	57 041 184
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN MAD)	58,58	57,04

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

GRUPE AFMA (en dirhams)	2017	2016
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	77 576 437	76 020 155
+/- Dotations nettes des provisions et pertes de valeur aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 778 998	4 789 980
+/- Perte nette/gain net sur cessions des actifs		358 491
Variations du BFR	-41 356 426	139 372
Dividendes payés	-60 360 000	-59 093 000
= FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-19 360 992	22 214 998
Impôts sur les bénéfices payés	-18 995 289	-19 095 572
= FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-38 356 281	3 119 426
Acquisitions de filiales et participations (net de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis)		
Acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	-1 778 856	-2 611 786
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		42 500
Augmentation/Diminution nette des autres actifs financiers	-1	3 880
Dividendes recus (des sociétés contrôlées)	5 360 000	7 055 920
= FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	3 581 144	4 490 514
Emissions de nouveaux emprunts	13 017 910	
Remboursements d'emprunts long terme	-4 152 692	-4 356 584
= FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	8 865 218	-4 356 584
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-25 909 919	3 253 355
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	-623 848	-3 877 203
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	-26 533 767	-623 848

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

GRUPE AFMA (en dirhams)	Capital	Réserves	Écart de conversion	Résultat	Intérêts minoritaires	Résultat minoritaire	Capitaux propres consolidés	Capitaux propres part du Groupe
AU 1^{ER} JANVIER 2017	10 000 000	2 514 226	-	57 041 184	46 677	-153 851	69 448 236	69 555 410
VARIATION NETTE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS								
TOTAL DES PRODUITS (CHARGES) COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (ÉCART DE CONVERSION DES FILIALES ÉTRANGÈRES)								
DIVIDENDES DISTRIBUÉS		-54 997 670			-2 330		-55 000 000	-54 997 670
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016		57 041 184		-57 041 184	-153 851	153 851	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				58 582 781		20 748	58 603 529	58 582 781
ÉCARTS DE CONVERSION							-	-
INTÉGRATION NOUVELLES FILIALES							-	-
AUTRES VARIATIONS		2		0			1	1
AU 31 DÉCEMBRE 2017	10 000 000	4 557 741	-	58 582 781	-109 504	20 748	73 051 766	73 140 522



40, Boulevard Anfa
6 étage
Casablanca



Immeuble Jet Business Class
16 - 18 Lotissement Attawfik - Route de l'Aéroport
Casablanca

Aux Actionnaires de la Société AFMA SA

Casablanca

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE A L'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE DU GROUPE AFMA - EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société AFMA et de ses filiales (Groupe AFMA) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations de capitaux propres, le tableau de flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatives à la période du 1er janvier au 31 décembre 2017. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 73.052 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 58.604.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé et de l'état des variations de capitaux propres ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 31 décembre 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 19 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes



Mostafa Fraiha
Associé



Mohamed Tahar Bentahar
Associé

PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe AFMA sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2017 et telles que publiées à cette même date.

Les états financiers consolidés du 31 décembre 2017 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2016.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles AFMA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. La notion de contrôle d'une entité est basée sur trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles AFMA S.A. détient plus de 50% des droits de vote.

Les opérations réciproques des sociétés intégrées globalement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés en totalité dans les états financiers consolidés.

La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Entité	Activité	% de contrôle	Type de contrôle	Méthode de consolidation
AFMA S.A.	Courtage en assurance	Mère	Mère	Mère
AFMA Rabat	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Marrakech	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Tanger	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Agadir	Courtage en assurance	88	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Fès	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
MCA	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Oujda	Courtage en assurance	99	Contrôle exclusif	Intégration globale
CAM	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
B2C	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale

3. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES APPLICABLES

A. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES - GOODWILL

Lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au-delà du délai de 12 mois, tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

B. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles d'AFMA (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur une durée de 7 ans. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

C. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés, à partir de la date de mise en service, suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée.

D. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Conformément à la norme IAS 17 « Contrat de location », les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la juste valeur si elle est inférieure, lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. La dette associée est inscrite au passif de l'état de situation financière à la rubrique « Dettes financières courantes » pour la partie à court terme et « Dettes financières non courantes » pour la partie à long terme.

E. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.